



## Sommaire

### 01 Éditorial

### 02 Actualités et agenda

- Agenda du premier semestre 2019
- Comité Interministériel du handicap – 25 octobre 2018

### 03 Les métiers d'Apogei

- Lydia Luperto, psychologue à l'IME « Les Bords de Marne »

### 04 Le dossier

- Synergie +

### 06 Vie des établissements

- Autisme : Comment aller vers un accompagnement global
- Le parcours de votre dossier MDPH

### 08 Loisirs, fêtes et sports

- Cinq jours en Occitanie
- Destination Camargue
- Classe de transfert à Guébriant

### 09 Que de bonheur

- Les événements dans nos établissements en cette fin d'année 2018

## Promotion

### SAVS DOMUS

Lila CHERRARED - Chef de service

### IMPRO Seguin

Emmanuelle BELIN - Chef de service

## Nouveaux arrivés

### Stéphane MERESSE

Directeur des Ressources Humaines  
et du Dialogue Social

### IME Bords de Marne

Eric HAKEM - Chef de service

### FAM Rosebrie

Mireille FONTANA - Cadre de santé

### MAS

Rachida DENFER - Cadre de santé

## Édito

### Noël 2018 !

Une belle tradition pour se retrouver et partager, en cette fin d'année, nos réussites, nos joies, nos espoirs en mettant de côté bien sûr quelques regrets. Pour cette occasion, tous les établissements d'Apogei 94 ont organisé une fête partagée entre les personnes accueillies, les parents et les professionnels.

Patrick Galbourdin, responsable de l'action familiale de l'association, mais aussi grand reporter, a couvert ces événements et nous a rapporté les photos de ces moments chaleureux. Vous en trouverez quelques exemplaires dans les pages spéciales de ce numéro de trait d'union.

Mais le plus beau des cadeaux est celui qui a été offert aux cent résidents des foyers de Rosebrie quand ils ont pris possession de leurs chambres le weekend du 15 décembre dans le bel immeuble tout juste livré.

Bravo à madame Laurent, directrice des foyers, et à toute son équipe pour leur investissement et pour cette magnifique réussite dont notre association est très fière. Encore merci.

### Jour de l'an 2019.

Le temps des vœux est venu pour la nouvelle année. APOGEI 94 est aujourd'hui engagée sur d'autres grands projets dont nous espérons qu'ils aboutissent dès 2019 :

- Celui du réaménagement de la MAS des Oliviers pour améliorer enfin les conditions de logement de ses résidents. C'est un dossier compliqué mais formons le vœu de trouver, avec la délégation territoriale de l'ARS, le bon chemin pour décider du projet et lancer les travaux avant la fin de l'année. Quel beau challenge !

- Le projet de reconstruction de l'IME des Joncs marins, très avancé. Nous formons le vœu que les premiers coups de pioche démarrent dès cette année.

- Celui du regroupement de l'ESAT des Lozaites et de l'ESAT Seguin dans le cadre du réaménagement urbain du quartier des Lozaites à Villejuif. Nous espérons signer en 2019 un engagement définitif.

- L'installation de la MDO sur le site de la Pointe du Lac, qui, nous l'espérons, se réalisera enfin en 2019. Nous n'oublions pas tous les autres projets sur lesquels nous continuons de travailler et pour lesquels nous vous tiendrons informés des avancées significatives.

Nous profitons de cet éditorial pour vous adresser tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2019.

Jean-Pierre BOBILLOT

Président

Paul Besnainou

Directeur Général



## agenda

2<sup>ème</sup> semestre 2018

### 27 janvier

Fête de la galette  
Grande salle du foyer – 2 rue Marc Sangnier –  
91330 YERRES

### 3 avril

Assemblée Générale Udapei 94

### 6 avril

Colloque autisme Apogei 94

### 24 et 25 mai

Assemblée Générale et Congrès Unapei à Lyon

### 29 mai

Représentation de la troupe des drôles de com-  
pères « un peu trop » à 20h00 au théâtre de St Maur

### 29 juin

Assemblée Générale Apogei 94  
à l'IME La Nichée

### 30 juin

Fête des Familles, Centre aéré de Boissy St Léger

### LES MIMOSAS DU CŒUR CENTRE LECLERC DE BONNEUIL

Les 24, 25 et 26 janvier ainsi que les 31, 1 et 2 février, l'événement « Les Mimosas du Cœur » se tient dans ce centre commercial, au profit du handicap mental dans le Val de Marne.



Des milliers de bouquets vendus au profit de nos structures et de leurs résidents. Plusieurs dizaines de bénévoles, y compris les personnes handi-

cées, mobilisées pendant 6 jours pour le succès de cette opération placée sous le signe de la solidarité et de l'inclusion.

## ACTUALITÉS

### Comité Interministériel du handicap 25 octobre 2018

Dix mesures pour changer le quotidien des personnes handicapées. Parmi les principales :

- Le droit de vote inaliénable, y compris pour les personnes sous tutelle (au plus tard pour les prochaines élections municipales)
- Le droit de se marier, de se pacser ou de divorcer (à articuler avec les protections juridiques)
- L'attribution à vie des principaux droits si le handicap n'est pas susceptible d'évoluer (allocation adulte handicapé, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, la carte mobilité inclusion).

### Congrès de Nous Aussi

L'Association française des personnes handicapées intellectuelles a tenu son congrès le 9 novembre dernier à Verdun en présence de Sophie CLUZEL (secrétaire d'Etat) sur le thème de la participation au droit de vote. 51 délégations locales, dont celle de Joinville-St Maur. Aujourd'hui près de 600 adhérents.

### Tarification des frais de tutelle

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les frais laissés à la charge des personnes sous tutelle et curatelle sont calculés selon un nouveau barème, détaillé par un décret et arrêté du 31 août 2018. Pour les revenus supérieurs à l'AAH le calcul des frais se fait sur le montant total des revenus alors que précédemment seuls les revenus au-dessus de l'AAH étaient pris en compte. En dessous de l'AAH, la personne reste exonérée de ces frais. L'Unapei conteste vigoureusement cette mesure dont l'effet de seuil est désastreux.

### Revalorisation de l'AAH de + 41 euros

La première revalorisation « exceptionnelle » du montant de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), annoncée à de multiples reprises par le Gouvernement, et très attendue, est entrée en vigueur par un décret du 31 octobre 2018 : elle passe de 819 à 860 euros à compter du versement du mois de décembre 2018.

### Une loi qui condamne les ESAT

Dans la Loi intitulée « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » le gouvernement enlève tout intérêt aux entreprises du secteur ordinaire de recourir au travail des ESAT. En effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les entreprises ne pourront plus avoir recours à la sous-traitance des ESAT pour atteindre leur objectif d'emploi de travailleurs handicapés ( 6% ).



Lydia Luperto

## Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai un DESS de Psychologie Clinique et Pathologique, complété par un Diplôme Universitaire en Thérapie Comportementale et Cognitive. J'ai découvert l'autisme en 1998 grâce à un stage de fin d'études à l'hôpital Robert Debré. Au début de ma carrière, j'ai travaillé comme éducatrice à la MAS « Envol » à Champigny sur Marne avec des adultes autistes. Puis j'ai évolué comme psychologue au sein d'« Envol » et partagé mon temps avec l'IME « Notre Ecole » à Paris comme psychologue également.

En 2012, j'ai intégré le CRAIF (Centre de Ressources Autisme Ile-de-France) comme psychologue puis j'ai rejoint l'IME les bords de Marne, un établissement d'Apogei94, pour l'ouverture de l'IMPro autisme.

## Quelles sont les missions du CRAIF ?

Géré par l'association Parents et Professionnels pour l'Autisme en Ile-de-France (PEPA), le CRAIF informe, conseille et oriente les personnes autistes, les aidants et les professionnels mais également les services de tutelle et de droit commun. Il participe également à l'animation du réseau en favorisant les liens entre les différents partenaires pour une meilleure coordination. Le CRAIF a notamment mis en ligne un annuaire des ressources en Ile de France : [www.tamis-autisme.org](http://www.tamis-autisme.org) et organise également des formations et action en faveur des aidants familiaux (programme sur le site).

## Et en quoi consiste votre travail au sein de l'IME les Bords de Marne ?

Avec les jeunes de l'IMPro, c'est un travail collectif avec une équipe pluridisciplinaire formée aux spéci-

## Lydia Luperto, psychologue à l'IME

### « Les Bords de Marne »

ficités des Troubles du Spectre de l'Autisme. Nous travaillons ensemble sur le Projet Personnalisé de l'adolescent que nous accompagnons dans l'IMPro, en lien avec les souhaits et les besoins qu'il exprime ainsi que ceux de sa famille.

Je réalise les bilans psychométriques, afin d'évaluer notamment le fonctionnement cognitif et les comportements socio-adaptatifs. Ces évaluations permettent de définir les points faibles de la personne qu'il va falloir développer ou compenser et de définir les points forts sur lesquels s'appuyer. Cela permet d'adapter à chacun les méthodes d'apprentissage pour optimiser le développement de ses compétences.

A partir des résultats aux tests, je mets en place des ateliers afin de stimuler les fonctions cognitives spécifiques comme le travail autour de la mémoire ou les fonctions exécutives (planification, organisation, élaboration de stratégies).

Je propose également des ateliers d'entraînement aux habiletés sociales. Avec le théâtre, des jeux de rôle, des supports visuels, nous apprenons à communiquer, à décoder et exprimer les émotions et à construire une boîte à outils pour répondre aux mieux aux exigences sociales, notamment celles liées au milieu professionnel. Nous faisons aussi de la prévention pour diminuer la vulnérabilité et trouver des réponses face à une situation inattendue.

Pour chaque atelier, il est important de travailler en lien avec l'équipe et la famille pour transférer les diverses compétences en cours d'acquisition dans la vie quotidienne.

Enfin au sein en tant que membres de la Commission d'Autisme avec ma collègue Wissal Khalfallah Ould Ami, psychologue du SAMSAH de la « Pointe du lac », nous pilotons un groupe de travail visant à l'harmonisation des pratiques et des outils du diagnostic et d'évaluation au sein des établissements d'Apogei 94.

**Propos recueillis par Alexandre Rahimi,**  
*Administrateur*

## Synergie +

**Au terme de plusieurs mois d'échanges et de réflexion entre le Conseil d'Administration, le Comité de Direction et l'ensemble des directeurs d'établissement, la nouvelle organisation d'Apogei 94 est maintenant en place.**

Elle s'est révélée nécessaire pour répondre aux nouvelles contingences des politiques publiques et à l'évolution de notre environnement, y compris les évolutions sociologiques ; participation des personnes concernées, des familles – nouvelle orientation vers l'inclusion (mobilité - autonomie ...).

Si le modèle « directions de pôle », était adapté jusqu'alors, en revanche la contractualisation de CPOM et le dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous » nécessitent un nouveau modèle :

- › **Le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** conclu avec l'ARS pour les IME, les ESAT et la MAS, modifie sensiblement nos modalités de gestion, tant en ce qui concerne les budgets que les objectifs à poursuivre dans les accompagnements. L'extension de ce mode de pilotage de l'activité pour l'ensemble des établissements et services gérés par l'APOGEI est retenue, dès aujourd'hui.
- › **La mise en place du dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous – (RAPT)** entraîne aussi de nouvelles pratiques pour la recherche de solutions pour des accompagnements adaptés aux personnes sans solution.
- › **Les Appels à Manifestation d'Intérêt**, comme celui lancé fin 2018, supposent également des méthodes de travail plus participatives avec et entre les directeurs d'établissement pour élaborer dans des temps courts des propositions d'accompagnement, de services ou de partenariats.

### La nouvelle organisation se met en place

Le siège est construit autour de trois directions appelées à travailler en étroite collaboration et de façon transversale. Ces 3 directions rassemblées autour du directeur général forment le comité de direction (CODIR).

- › Direction Générale Adjointe - DGA,
- › Direction Administrative et Financière et des Systèmes d'Information – DAF-SI,
- › Direction des Ressources Humaines et du Dialogue Social – DRH-DS

Elles font chacune autorité sur leur domaine de compétences. Leur mission conduite en lien resserré et régulier avec les directions d'établissements constitue un axe important d'évolution. L'importance du rôle du médecin coordonnateur est réaffirmée, il mène son action en lien étroit avec le DGA.

### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sous l'autorité de la présidence, le directeur général est garant de la mise en œuvre du projet associatif et de la stratégie. Le médecin coordonnateur et la mission « prévention, maintenance, sécurité » lui sont directement rattachés.

### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Le métier d'accompagnement éducatif, pédagogique, social et thérapeutique est placé au cœur du dispositif. Le directeur général adjoint, en hiérarchie directe avec l'ensemble des directeurs-trices des établissements est garant de la cohérence et de l'adaptation de « l'offre de services » et de la qualité. Il initie le développement des réflexions, des initiatives, des innovations. Il pilote les projets transversaux (inter-établissements, inter-métiers à l'échelle des services et du territoire) avec la participation des directions d'établissement, des chefs de service et avec l'appui du médecin coordonnateur et de personnes ressources. Il est soutenu par les directions DAF-SI et DRH-DS.

### LE DAF-SI

Sa mission principale consiste à garantir la qualité et l'efficacité financière globale et particulière au niveau de chaque établissement et de chaque service, à piloter le ou les CPOM. Ses missions sont étendues aux achats-investissements et au Système Informatique.

### LE DRH-DS

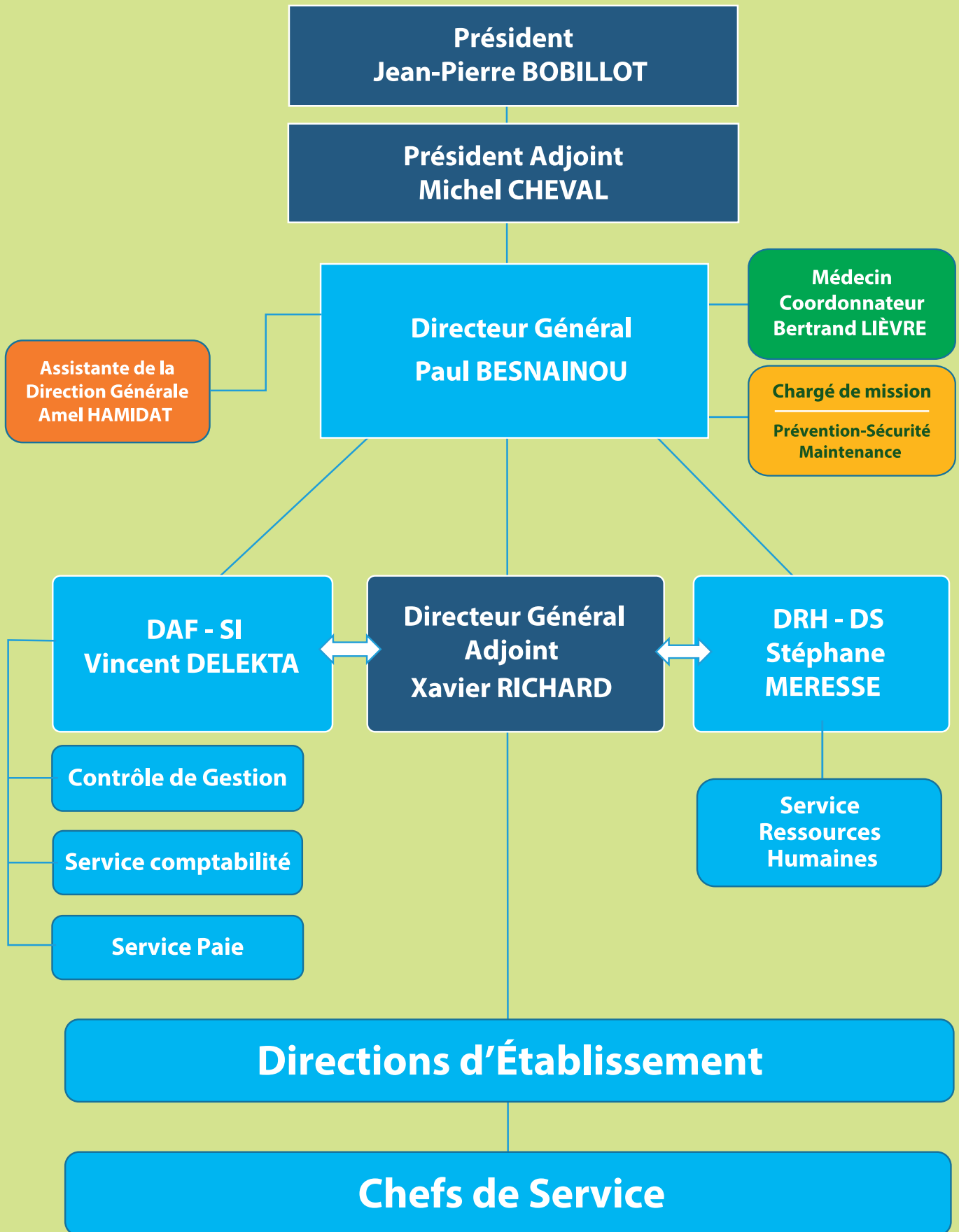
Ses missions sont centrées sur les besoins des établissements, la gestion RH quotidienne et le développement RH, notamment, en raison de l'évolution des métiers. Le dialogue social est intégré dans l'intitulé de la mission pour souligner sa prise en considération. La qualité de vie au travail est incluse dans son périmètre d'action - en lien avec le DGA.

### LES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS ET DE SERVICES

Cette nouvelle organisation permet :

- d'accroître leurs délégations tout en privilégiant la proximité avec les directions du siège, tant avec le DGA qu'avec le DAF-SI et le DRH-DS et les professionnels de leur direction. Une relation directe devrait faciliter des pratiques harmonisées et des règles partagées.
- de leur confier la responsabilité de dossiers spécifiques - le pilotage de groupes de travail.
- de leur confier également, selon les besoins, un intérim de direction - vu au cas par cas.

L'introduction de la notion « d'équipe de direction » permet une participation et une expression plus importante des chefs de services.



**DAF - SI : Directeur Administratif - Financier - Achats et Systèmes d'Information**  
**DRH - DS : Directeur des Ressources Humaines et du Dialogue Social**

# Autisme

## Comment aller vers un accompagnement global

**Notre objectif est de pouvoir apporter une réponse adaptée et globale à chaque situation. Cela concerne tous les handicaps, mais particulièrement les troubles du spectre autistique. Dans ce contexte et celui du 4<sup>ème</sup> plan autisme, le Conseil d'Administration d'Apogei 94 a décidé de relancer les travaux de sa Commission Autisme.**

### UNE RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS

L'ensemble des territoires est maintenant engagé dans la démarche « une Réponse Accompagnée Pour Tous ». Au cœur de la démarche, le droit pour les personnes de demander l'élaboration d'un plan d'accompagnement global (PAG), introduit par l'article 89 de la loi de modernisation de notre système de santé

La Commission Autisme d'Apogei 94 s'est réunie le 19 septembre dernier pour définir ses objectifs et ses principaux axes de travail.

Après un échange riche en contenu les membres de la Commission ont pointé « la rupture de parcours » comme point de vigilance ainsi que les méthodes et les pratiques d'accompagnements.

Pour répondre à cela, la Commission se fixe pour objectif ambitieux de concevoir et de rendre opérationnelle une plateforme de services pour les personnes en situation de handicap, les familles et les professionnels.

### LA COMMISSION

La Commission est co-animée par Alexandre RAHIMI (Vice-Président), Xavier RICHARD (Directeur Général Adjoint) et Lina BAHY (Directrice IME Joncs Marins, Chargée de mission Autisme Apogei94). Elle est composée d'administrateurs (Claire Hubans, Geneviève Long et Emile Burger), de professionnels et d'usagers. Elle pourra s'adjoindre des personnalités extérieures ou intégrer d'autres professionnels.

IME des Bords de Marne - Lydia Luperto ;  
Samsah de la pointe du Lac - Elodie Picard ;  
FAM de la pointe du lac - Wissal Ould Ami , Yvan Maurice, Thierry Crosnier ;  
IME les Joncs Marins - Isabelle Cholloux-Agon, Lina Bahi ;  
ESAT Lozaitz/Séguin - Zhira Bounoual ;  
Siège - Bertrand Lièvre, Paul Besnainou, Xavier Richard  
Un représentant des usagers sera désigné par les éducateurs du FAM de la pointe du lac.

### Les axes de travail

Comment éviter les ruptures, comment « fluidifier » les parcours aussi bien en intra-Apogei 94 qu'avec nos partenaires associatifs et institutionnels et en lien avec les acteurs de la santé. Comment travailler en « transversal » entre les IME, les ESAT et les Foyers? Quelles articulations entre le scolaire, le travail, le logement, la santé et le médical?

La Commission Autisme a identifié et priorisé 3 axes, avec le projet de les intégrer sur une plateforme :

- Mission d'harmonisation des évaluations fonctionnelles et des diagnostics, d'évaluation des pratiques d'accompagnement des personnes avec TSA, d'harmonisation et de standardisation des outils, de la méthodologie. Cette mission sera soutenue par la mise en place de formations internes.
- Mission d'amélioration des Parcours ; les parcours internes au sein d'Apogei 94, ainsi que les parcours externes par des passerelles en lien avec les partenaires.
- Mission de diffusion des connaissances sur l'autisme vers l'ensemble des professionnels Apogei 94, par le biais d'un support numérique mettant à disposition des données législatives, des éléments autour des RBPP et des modalités d'accompagnement, et simplifiant la mutualisation des outils existants.

### La promotion des idées

Enfin la Commission proposera à Apogei94, via Alexandre RAHIMI, Vice-Président et Xavier RICHARD, Directeur Général Adjoint, une communication permettant de promouvoir ses idées et ses projets ; journée Autisme, colloques, journées thématiques pour la promotion de l'autisme, la défense des droits et l'intégration des personnes atteints de TSA dans la société, dans les entreprises.

**Alexandre RAHIMI,**  
*Vice-Président*

**Xavier RICHARD,**  
*Directeur Général Adjoint*

# Le parcours de votre dossier MDPH

**Notre dernier numéro de septembre 2018 présentait des conseils pour bien remplir votre dossier MDPH. Aujourd'hui découvrons les différentes étapes administratives permettant d'évaluer votre demande. Il faut qu'il soit complet.**

Voici quelques conseils éclairés pour vous aider à ne rien oublier.

## 1 - Votre requête arrive à la MDPH

Elle est prise en charge par le « Pôle Accueil » où elle est enregistrée. Un courrier d'accusé de réception vous est adressé. Elle est ensuite transmise pour instruction et évaluation médico-sociale.

## 2 - L'instruction du dossier

Le « Pôle instruction » vérifie que vous avez bien fourni toutes les pièces obligatoires. Si c'est le cas, votre dossier est déclaré « recevable ». Un accusé de réception vous le fait savoir. S'il manque des pièces, un courrier vous est alors adressé.

**Attention !** Vous aurez un délai de 30 jours pour envoyer vos documents, sous peine de voir votre dossier clôturé et archivé sans suite.

Pour les pièces obligatoires, reportez-vous à notre article dans Trait d'Union de septembre 2018.

## 3 - Le volet médico-social

Après enregistrement informatique, le « Pôle instruction » transmet le dossier au « Secrétariat médico-social », troisième étape du traitement. L'évaluation est personnalisée. Le processus peut donc être assez long. Le « service d'évaluation » se compose de médecins, assistants sociaux, ergothérapeutes, infirmiers, éducateurs spécialisés, enseignants, psychologues ...

## 4 - Le rôle du service évaluation

- Il repère les urgences
- Il vérifie si des pièces complémentaires sont nécessaires à l'évaluation. Elles vous seront demandées par courrier (compte-rendu d'hospitalisation ...)
- Il transmet votre dossier à un évaluateur spécialisé en fonction de la situation
- Il étudie les demandes en fonction des besoins de la personne et de son handicap
- Il propose les aides auxquelles la personne a droit en fonction de sa situation.

**Attention !** La MDPH n'évalue pas les besoins en fonction d'un diagnostic mais par rapport aux répercussions du handicap sur la vie quotidienne. Les professionnels s'appuient sur la réglementation et sur des référentiels nationaux pour bâtir leurs propositions.

## 5 - La MDPH propose mais ne décide pas des aides qui sont attribuées

C'est la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui décide. Cette commission est présidée par des associations représentant les personnes handicapées et leurs familles et compte parmi ses membres des représentants de tous les acteurs du champ du handicap.

La MDPH n'est pas membre de cette commission. Elle y assiste pour présenter les demandes des personnes et ses propositions. La CDAPH accorde ou refuse les demandes. Elle peut reporter sa décision et demander un complément d'information.

## 6 - La décision est prise par la CDAPH

Le dossier est transmis au « service instruction » qui adresse, dans le délai d'un mois maximum, les notifications de décision à la personne handicapée, son représentant légal ainsi qu'aux partenaires concernés.

## 7 - En cas de désaccord avec la décision

La personne handicapée ou son représentant a la possibilité de demander une médiation, une conciliation auprès de la MDPH, un recours gracieux auprès du Président de la CDAPH ou un recours contentieux auprès du tribunal compétent.

**Patrick GALBOURDIN ,**  
*Administrateur*



## POUR VOTRE INFORMATION

La MDPH reçoit 300 demandes par jour et fait son maximum pour les traiter au mieux et au plus vite. 7% de la population du Val-de-Marne y a des droits ouverts. Il faut un peu plus de 5 mois pour avoir un arbitrage de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (CDAPH)

## RENSEIGNEMENTS

MDPH du Val-de-Marne Immeuble Solidarité  
7/9, Voie Félix Eboué 94046 CRETEIL CEDEX  
Site internet : [www.valdemarne.fr/a-votre-service/handicap](http://www.valdemarne.fr/a-votre-service/handicap)

## CINQ JOURS EN OCCITANIE

### La balade du Service Appartements des foyers de Saint-Maur

**Camping à Argelès, visites des belles cités de Collioure et Port-Vendres, tel fut le programme du séjour en Occitanie pour sept résidents du Service Appartements des foyers de Saint-Maur.**

En ce mois d'août 2018, ils purent aussi profiter pleinement des eaux turquoises de la Méditerranée, déguster de bons produits locaux et, cerise sur le gâteau, passer une journée entière à Barcelone. De quoi se faire de beaux souvenirs à leur retour.

**Cyril et Sarah,**  
*Éducateur(trice) des Foyers de Saint-Maur*



## DESTINATION CAMARGUE

### Une belle balade du foyer hébergement de Saint-Maur

C'est avec plein de beaux souvenirs que six des résidents du foyer d'hébergement de Saint-Maur des Fossés sont revenus de leur transfert en Camargue en juin 2018. Chacun a pu profiter pleinement de ce séjour, et ainsi découvrir cette belle région sauvage aux paysages préservés, s'initier à la culture camarguaise et goûters aux délicieux mets provençaux.

**Elodie LINDAUER,**  
*Monitrice éducatrice aux foyers de Saint-Maur*



## CLASSE DE TRANSFERT A GUEBRIANT

### Autonomie, communication et socialisation au programme

**Un séjour enrichissant en Haute Savoie pour de jeunes autistes de l'IMPRO des Bords de Marne.**

En Juin dernier cinq jeunes de la section ETSITUA (dédiée à l'Autisme) de l'Impro des Bords de Marne à Saint-Maur-des-Fossés et quatre de leurs éducateurs ont effectué une classe de Transfert à Guébriant en Haute Savoie, le Village de vacances du Conseil départemental. Ce fut l'occasion pour ces jeunes de mettre en pratique leur autonomie, dans un contexte extérieur : rangement, habillement, hygiène, déplacements dans le lieu d'accueil, tenue à table, mais également de s'exercer à la communication verbale, entre eux et avec les personnes extérieures, à la socialisation. Ils ont pu aussi gérer la séparation temporaire d'avec leurs familles. Au cours de ce séjour, riche en découvertes, les jeunes ont participé à des ateliers divers, sport, relaxation, tennis, mini-randonnée, sorties nautiques, avec les moniteurs spécialisés du centre.



Au cours de cette expérience enrichissante, tant pour les jeunes que pour les accompagnateurs, tous ont appris à mieux se connaître, à renforcer le lien de confiance. Ce séjour a été un support formidable de mise en pratique des apprentissages acquis à l'Impro. Il laisse la place à des souvenirs inoubliables.

**Nathalie JEHL,**  
*Éducatrice spécialisée*



# QUE DU BONHEUR !

Les événements dans nos établissements  
en cette fin d'année 2018.



01



02



03

**01 30/09/2018**

L'éco pâturage de l'Esat de Rosebrie à Mandres, à la fête des Possibles à Draveil (91).

**02 24/11/2018**

Le repas de l'association Nous Aussi au Château des Iles à St Maur des Fossés.

**03 01/12/2018**

Le marché de Noël de l'Accueil de Jour de Rosebrie et des brodeuses de Clothilde chez Vacherot et Lecoufle à Boissy St Léger.



04



05

06

**04 06/12/2018**

Le marché de Noël de l'Esat les Sarrazins Legros à Créteil.

**05 08/12/2018**

La remise des diplômes de natation de l'Action Familiale à la piscine du Colombier à Créteil.

**06 12/12/2018**

La remise des attestations du dispositif Différents et Compétents à Alfortville.



**07 13/12/2018**

La remise des médailles du travail aux travailleurs de l'Esat les Ateliers de Polangis, à la mairie de Joinville.

**08 14/12/2018**

Le repas de fin d'année de l'ESAT les Ateliers de Polangis sur un bateau-mouche à Paris.

**09 14/12/2018**

Le repas de fin d'année à la MAS des Oliviers à St Maur des Fossés.

**10 15/12/2018**

Johnny Hallyday invité au marché de Noël de l'IME la Nichée à Créteil.

08



09



10

11



12

11 17/12/2018

Fête de Noël de l'EEP du Petit Château à Valenton.

12 21/12/2018

Fête de fin d'année de l'Esat de Rosebrie.

13 22/12/2018

Les résidents de nos établissements à la fête de fin d'année de la VGA sport handicap à Saint Maur des Fossés.



13

